

AMBITION :

CULTIVER LA RICHESSE
DES PAYSAGES
AGRICLES ET
NATURELS

Préserver le patrimoine végétal remarquable et engager un programme de plantation stratégique d'arbres et de haies sur le territoire

ORIGINE ET CADRE DE L'ACTION

SITES ET COMMUNES CONCERNÉS

Places et espaces publics
des bourgs et villages

Principaux axes routiers

Chemins communaux à planter
de haies ou de fruitiers

Foncier non bâti disponible
sur les communes

PILOTE DE L'ACTION

- Direction de l'Aménagement et de l'Habitat de la CCMP

BÉNÉFICIAIRES DE L'ACTION

- Propriétaires fonciers publics et privés
- Établissement d'enseignement

CONVERGENCE AVEC D'AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES DU TERRITOIRE

- Inventaire des zones humides et du maillage bocager
- Opérations d'aménagement foncier portées par les syndicats de gestion des eaux et le département des Deux Sèvres
- Plantations de la Fédération des Chasseurs 79
- Gestion du site Natura 2000 de la forêt de Chizé/Aulnay

CONTEXTE ET ENJEUX

La richesse et la spécificité des paysages du Mellois en Poitou repose en grande partie sur son patrimoine arboré. La diversité de ce patrimoine reflète des usages et des relations multiples qui se sont tissées au fil du temps avec l'arbre sous diverses formes : les haies bocagères, les tales, les arbres isolés, les têtards... Il en est de même pour les éléments de patrimoine, souvent modestes, qui accompagnent ce patrimoine arboré à l'image des murets. La perte d'usages et de savoir-faire autour des arbres sur le territoire engendre la disparition de ces motifs patrimoniaux du Mellois en Poitou par manque d'entretien adapté, voire tout simplement par suppression.

OBJECTIFS VISÉS PAR LA FICHE ACTION

L'objectif est de disposer d'un état des lieux utile à l'action. Il s'agira également de permettre la replantation stratégique d'arbres et de haies, d'améliorer l'attention à leur accorder sur des secteurs spécifiques, ou encore de diffuser aux acteurs concernés les bonnes pratiques utiles à leur préservation et leur réintroduction.

FREINS À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

- Appréhension des gestionnaires concernés sur l'investissement que représente l'entretien du végétal
- La gestion du patrimoine arboré est davantage perçue comme une tâche d'entretien qu'un acte de production et de savoir-faire
- Absence de formation des agents communaux

LEVIER POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

- Développement de la filière bois (énergie et litière) et augmentation du prix de la ressource peut inciter à une gestion plus encadrée
- Opportunités de financement des actions nombreuses : Fonds Vert ; France Relance dans le cadre du programme "Plantons des Haies", région, département, Agence de l'Eau, Office Français de la Biodiversité...

PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Actions	Partenaires techniques	Moyens financiers	Temporalité
▲ STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE			
Mettre en œuvre une protection réglementaire du patrimoine végétal : - Protéger les haies et arbres remarquables dans le règlement du PLUi-H (arbres remarquables, haies, têtards, vergers et fruitiers), notamment pour assurer la préservation du patrimoine génétique - Inscrire précisément dans le PLUi-H les haies (aspect linéaire) et en détailler la qualité (largeur minimum à respecter)	Prom'Haies ; Chambre d'Agriculture ; Associations naturalistes ; Communes ; CNRS de Chizé		Dans le cadre du PLUi-H en cours
Prendre en compte et conforter les éléments du patrimoine naturel avant chaque projet local : - Imposer la préservation, la restauration ou l'amplification des éléments de patrimoine naturel présents sur les projets d'aménagement locaux ; - Conduire des inventaires plus précis des éléments de patrimoine naturel préalablement à la mise en place de baux ruraux entre collectivité publique et agriculteurs. Favoriser des baux environnementaux et proposer une prise en charge de tout ou partie de l'expertise	Prom'Haies ; Chambre d'Agriculture ; Associations naturalistes		Court terme
▲ AMÉNAGEMENT ET OPÉRATIONNEL			
Valoriser le patrimoine forestier : Valoriser les forêts du territoire (au minimum les forêts publiques) par des aménagement d'accueil adaptés pour le grand public (mobiliier, signalétique) et une protection des milieux remarquables	ONF ; CRPF ; Associations naturalistes	Interne aux structures concernées	Moyen terme
Mettre en place des chantiers participatifs pour l'entretien des haies publiques et des arbres remarquables (trognes, tales) : - Avec les agriculteurs volontaires du territoire ; - Avec les communes, les agents communaux et intercommunaux en charge de l'entretien des espaces verts ; - Avec les habitants volontaires	FDC 79 ; ACCA ; Prom'Haies ; CD79 ; Afac agroforesterie	Faible investissement	Court terme (dynamique à amplifier)
Mettre en place un plan de gestion des haies dans les communes	Prom'Haies	Faible investissement	Court terme
Mettre en place un programme de plantation d'arbres et de haies à l'échelle du territoire dans une logique de réseau : - Mettre en place une pépinière wde plants d'origine locale - Plantations le long des itinéraires structurants des liaisons douces ; - Plantation d'une haie par commune le long d'un chemin communal ; - Plantation d'arbres pour rafraîchir les places publiques	FDC 79 ; ACCA ; Prom'Haies ; CD79 ; Afac agroforesterie	Faible investissement	Court terme (dynamique à amplifier)
▲ SENSIBILISATION ET PÉDAGOGIE			
Sensibiliser à l'entretien du patrimoine végétal - Formation des agents des collectivités en charge des espaces verts (entretien et taille des haies) ; - Sensibilisation des agriculteurs à l'entretien des haies ; - Création d'un référentiel des essences végétales utiles et adaptées au territoire.	Prom'Haies ; PAH ; Afac agroforesterie		Court terme
Mettre en place un concours des belles haies ou beaux chemins pour valoriser les bonnes pratiques sur le territoire	Prom'Haies ; FFRP ; Communes	Faible investissement	Moyen terme

PRINCIPE D'ACTION :

Intention de transcription sur un site du territoire : Combiner projet agroforestier et parc éolien harmonieux tout en confortant la trame verte et bleue le long d'une liaison douce inter-vallées. Exemple sur le plateau de Lusseray.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

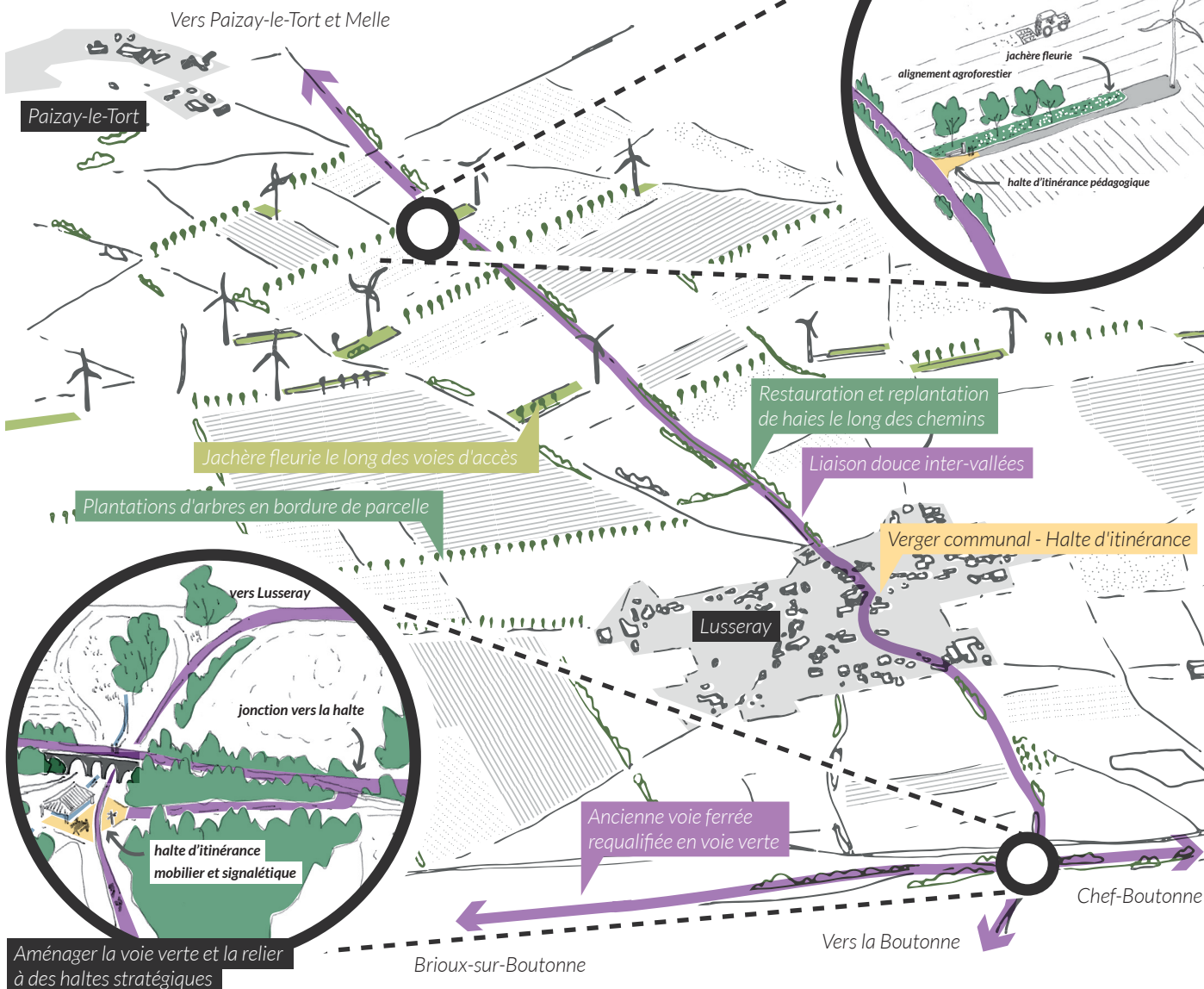
Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le 07/06/2023

ID : 079-200069755-20230525-C25_05_2023_51-DE

S²LOW

aux éoliennes par des plantations et des jachères utiles aux cultures et à la biodiversité. Développer la pédagogie sur l'éolien.



ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DE L'ACTION

OUTILS DISPONIBLES ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Guide sur la plantation des haies (CD79 - à venir)
- Inventaire du maillage bocager de Mellois en Poitou et données issues des recensements communaux dans le carte du diagnostic du PLUi-H
- Baux environnementaux du Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine
- Relevés déclaratifs de la PAC
- Guide des bonnes pratiques de l'AFAC

- Documents techniques PNR Gâtine et Bocage Pays Branché
- Démarche Ekosentia de la FNC

OUTILS À CRÉER

- Cycle de formation des agents communaux pour le bon entretien des haies
- Concours intercommunal des belles haies et beaux chemins
- Carte interactive des haies du territoire pour inciter à une veille active et à leur recensement

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de projets de plantation
- Nombre de formations données aux agents communaux
- Nombre de plans de gestion de haies dans les communes

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DE L'ACTION



MAISON BOTANIQUE ET CHEMIN DES TROGNES DE BOURSAY (41)

Lieu de mémoire et de partage des connaissances sur les savoir faire percherons en matière de conduite des haies bocagères et des trognons..



PROJET COLLECTIF DE PLANTATION DE HAIES AGRICOLES SUR LE PLATEAU DE SACLAY (91)

Projet partenarial de plantation de haies avec plusieurs agriculteurs d'un même territoire agricole. Dimension participative des chantiers de plantation.



ASSOCIER PROJET ÉOLIEN ET DIVERSIFICATION DES MILIEUX AGRICOLES :

Le cas du parc éolien de Jallais : Des haies bocagères ont été plantées par Mission Bocage, autour du Parc éolien de Jallais (49), afin de compenser les arrachages qui ont été nécessaires pour l'aménagement de ces infrastructures. Au total, c'est plus de 630 mètres de haies qui ont été replantées avec l'aide de bénévoles. Outre l'aspect visuel, les haies feront fonction de corridors biologiques. En effet, les pales et les turbines produisent du son et des ultra-sons qui perturbent la faune à proximité. Les linéaires d'arbres traceront des "autoroutes" végétales pour les animaux, comme les chauves-souris, qui pourront ainsi retrouver facilement leur chemin. (Source : Mission Bocage)

La mise en place "d'équivalences écologiques" par Engie Green en région Champagne-Ardenne : Pour compenser 73 éoliennes présentes dans 11 parcs éoliens, 13 buissons ainsi que 4,8 km de haies avaient été plantés. Cette compensation écologique est mise en œuvre sur les parcelles de 33 agriculteurs. Au total, 67 actions écologiques ont été enregistrées dont les semis de 15 km de haies, 17 km bandes enherbées et 5 km de bandes de bouchons. Par ailleurs, 14 000 arbres et arbustes ont été plantés sur les seuls départements de la Marne et de l'Aube. Dans les Ardennes, Engie Green développe par ailleurs un partenariat avec un agriculteur pour le développement de 18 ha d'agroforesterie. Pour toutes ces actions, Engie Green indemnise les agriculteurs pour l'emprise, l'implantation et l'entretien des aménagements. Un engagement contractuel renouvelable de dix ans est signé entre les parties. Tout agriculteur qui se situe à proximité d'un parc éolien d'Engie Green à compenser, même à 20-25 km de ce dernier, peut se porter candidat.

COMMENT UTILISER CETTE FICHE ?

La réalisation de cette fiche action s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du plan de paysage du Mellois en Poitou. Elle découle d'un diagnostic et d'une stratégie paysagère élaborés collectivement avec les acteurs du territoire entre 2019 et 2022. Cette fiche est conçue pour une lecture autonome en lien avec sa thématique. Pour une vision plus globale de la politique paysagère du Mellois en Poitou, retrouvez les autres fiches-action et les cartographies stratégiques complètes dans les documents de l'étude mis à disposition par la Communauté de Communes Mellois en Poitou. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de la Direction de l'Aménagement et de l'Habitat de la communauté de communes.